



AVENANT N°1

MAÎTRE D'OUVRAGE

Haute-Corrèze Communauté, 23 parc d'activité du Bois Saint Michel 19200 Ussel.

ENTREPRISE

SAUR SAS

2 rue Alfred Deshors – CS 90304
19 316 BRIVE CEDEX

Objet : Travaux de sectorisation des réseaux eau potable : pose de dispositifs de comptage, sondes de mesures, vannes de sectionnement et équipements de télésurveillance

Accord-cadre n°2022054

Date de notification du marché : 27 juin 2022

Lot 2 : Secteur Meymac

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 OBJET

Le présent avenant a pour objet de clarifier la date effective de la reconduction du marché.

En effet, l'article 2.7 du CCAP indique que l'accord cadre est conclu avec le titulaire pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification du 1^{er} bon de commande (soit le 22/11/2022).

L'article B6 de l'acte d'engagement indique que la durée d'exécution du marché public est de 12 mois à compter de la date de notification du marché public (soit le 27/06/2022).

Afin de faciliter l'exécution du marché, la date retenue concernant la reconduction du marché est la date de notification du 1^{er} bon de commande (soit le 22/11/2022).

ARTICLE 2 INCIDENCE FINANCIERE

Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le marché.

ARTICLE 3

Les autres clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4

Les pièces constitutives de l'avenant sont :

- Le présent avenant n°1

ARTICLE 5 DATE D'EFFET

Le présent avenant prend effet à compter de la date de sa notification.

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240122-2024002AN-AU



À Ussel,

Le 29 JAN. 2024

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le président,

Pierre Chevalier



À

Le

Le titulaire du marché,

Aubazine
29/02/2024

Service Travail
La Poste
9100 AUBAZINE
APE 3600 Z.
Siret 339 379 984 06395